

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Politiques européennes

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Droit, administration, sciences politiques et sociales

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Politique européenne* est porté par l'IEP (Institut d'Etudes Politiques) de l'Université de Strasbourg. La première année du master (M1) est commune avec la mention *Science politique* et est intitulée dans le dossier d'autoévaluation *Sciences politiques et sociales*. Elle comprend deux parcours *Science politique de l'Europe* et *Action publique* permettant une pré-spécialisation des étudiants. La deuxième année (M2) comprend trois spécialités : *Politiques européennes et affaires publiques* (PEAP), *Politiques européennes et franco-germaniques* (GER), *Sécurité extérieure et sécurité intérieure de l'Union européenne* (SESI). Les étudiants intégrant les spécialités de deuxième année peuvent venir du master 1 *Sciences politiques et sociales* ou du master 1 *Etudes européennes et internationales* ou bien être titulaire du diplôme de l'IEP.

Il est adossé au centre de recherches de l'UMR Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe (SAGE). Il forme aux métiers de l'Europe : représentants d'intérêts auprès des institutions européennes, assistant parlementaire, fonctionnaire européen, analystes et praticiens dans les organisations internationales et les ONG, chargés de mission Europe au sein des collectivités territoriales et des entreprises...

Analyse

Objectifs
<p>La mention forme aux questions européennes au sens large des experts et cadres qui pourront exercer leurs fonctions tant auprès des institutions européennes que des collectivités locales, des administrations nationales, des organisations non gouvernementales ou des entreprises privées. A cette fin, la formation, qui s'inscrit dans une perspective pluridisciplinaire, apporte aux étudiants une connaissance des métiers et de l'environnement institutionnel de l'Union européenne, ainsi qu'un ensemble de savoir-faire professionnels et théoriques destinés à développer leurs capacités de lobbying, de réactivité, d'analyse et d'expertise. Dans son volet recherche, la mention forme des étudiants aux métiers de la formation, de l'enseignement et de la recherche. Ces objectifs apparaissent clairement, y compris dans les fiches RNCP et alors même que les métiers et débouchés visés restent de fait assez peu connus. Les enseignements sont en cohérence avec les objectifs affichés. De la même façon, les spécialités proposées en deuxième année de master s'inscrivent bien dans les objectifs généraux.</p>
Organisation
<p>L'organisation de la mention est compliquée, avec un risque de manque de lisibilité pour l'étudiant qui souhaite l'intégrer. Le master n'est pas pensé comme un diplôme sur deux ans, mais plutôt comme une 4^e année sur laquelle s'ajoute un master 2 même s'il existe un souci de progressivité sur les deux années du master.</p>

<p>Le M1 accueille des étudiants issus de formations diversifiées (d'histoire, de droit, de sociologie, de philosophie, de langue ou d'études artistiques). Il est commun à deux mentions, <i>Science politique</i> et <i>Politiques européennes</i> et il a pour objectif de leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires à leur intégration dans les différentes spécialités de ces deux masters. Le M1 est ainsi conçu comme une année de spécialisation progressive permettant aux étudiants provenant de formations diversifiées d'acquérir les compétences et prérequis nécessaires à leur intégration dans les différentes spécialités.</p> <p>Au cours du M2, le premier semestre est un tronc commun aux différentes spécialités. L'objectif est que tous les étudiants soient des généralistes des politiques européennes. Chaque spécialité dispose aussi d'unités d'enseignement spécifiques et d'unités d'enseignement dites d'ouverture, transversales aux spécialités.</p> <p>Il existe une convention de double diplomation avec les universités de Cracovie et de Francfort sur l'Oder. Ces deux universités délivrent, avec l'Université de Strasbourg, un double diplôme franco-allemand et franco-polonais sur les questions européennes. L'un et l'autre accueillent une dizaine d'étudiants sélectionnés, à l'entrée du M1 conjointement par les équipes pédagogiques de chaque université.</p> <p>Le master n'a pas mis en place l'apprentissage.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>Le positionnement dans l'environnement est très bon. L'Université de Strasbourg a su exploiter un environnement favorable (présence de l'ENA, proximité de certaines institutions européennes, implantation frontalière) pour proposer une mention transversale. Les partenariats sont excellents que ce soit aux plans local, national ou international et que ce soit avec les entreprises, les collectivités ou les autres établissements d'enseignement supérieur. Il bénéficie d'un ancrage européen fort à la faveur de doubles diplômes avec des universités étrangères : Université Jagellonne de Cracovie depuis 2010, Université Viadrina de Francfort-sur-l'Oder depuis 2009.</p> <p>La logique pluridisciplinaire qui fonde cette formation se traduit également dans un adossement à l'UMR Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe (SAGE).</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>L'équipe pédagogique est composée de 13 enseignants chercheurs (pour 228 heures de cours), 5 enseignants (pour 179 heures de cours) et 58 professionnels (pour 516 heures de cours). Le dossier ne fournit pas la répartition par année et par parcours.</p> <p>Les trois responsables de chaque spécialité et le responsable des activités de professionnalisation, ainsi qu'un certain nombre d'enseignants ou de chercheurs de l'IEP, ont en charge l'organisation des activités du master et la gestion des modalités d'évaluation. Cette formation resserrée assure également l'interface entre administration, étudiants et intervenants extérieurs.</p> <p>A ce titre, il existe une profusion d'acteurs. Des professionnels de l'Europe issus des institutions européennes <i>stricto sensu</i> (Commission, Parlement, Conseil) ou <i>lato sensu</i> (Agences, CESE, Conseil de l'Europe, Eurocorps), représentants d'organisations internationales (OTAN) ou d'ONG représentent environ la moitié des intervenants.</p> <p>Il est institué, pour chaque UE, un coordonnateur référent pour les étudiants et les autres enseignants de l'unité. L'idée est de pallier l'impossibilité matérielle de réunir l'ensemble de l'équipe pédagogique. La fréquence de réunion de l'équipe resserrée n'est pas indiquée.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>Les effectifs sont fluctuants, mais ces fluctuations sont soit volontairement organisées soit découlent des aléas d'un marché de l'emploi très particulier. En moyenne, le master accueille 45 étudiants en première année ; entre 70 et 75 en deuxième année dont plus de 30 en <i>Politique européennes et affaires publiques</i>, entre 15 et 20 en <i>Politiques européennes et franco-germanique</i> et entre 20 et 25 en <i>Sécurité extérieure et sécurité intérieure de l'Union européenne</i>.</p> <p>L'insertion professionnelle est très variable selon la spécialité choisie : si les taux sont bons (70 % en emploi un an après l'obtention du diplôme) s'agissant des étudiants issus des spécialités <i>Politiques européennes et affaires publiques</i> (taux de réponse 73 %) et <i>Politiques européennes et franco-germaniques</i> (taux de réponse 54 %) tel n'est pas le cas pour ceux sortant de la spécialité <i>Sécurité extérieure et sécurité intérieure de l'Union européenne</i> (en 2014 50 % en emploi à 12 mois, en 2015 67 % en emploi à 12 mois avec un taux de réponse de 50 %). Le résultat des enquêtes à 36 mois ne sont pas communiqués. Les emplois occupés sont conformes à la finalité du master et les diplômés travaillent dans les Affaires européennes, la représentation d'intérêts publics comme privés, le secteur de l'expertise. Les diplômés travaillent souvent en Allemagne, à Bruxelles ou en Alsace.</p>

Place de la recherche
<p>Bien qu'à finalité principalement professionnelle, la mention prévoit des modules de formation par et à la recherche et permet une poursuite des études en doctorat. La qualité de la place de la recherche, déjà fortement marquée par l'adossement de la mention à l'UMR Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe (SAGE) a encore été renforcée par l'obtention d'un IDEX instituant une Ecole d'études européennes (projet structurant sur la dynamique européenne et ses conséquences politiques et sociales).</p> <p>Le master propose des unités d'enseignement qui initient et forment les étudiants aux méthodes et à la production des données, en les associant à des enquêtes en cours au sein du laboratoire SAGE ou en les faisant travailler sur des recherches. Le nombre de doctorants est toutefois très faible : un seul étudiant sur la période expertisée. Cela s'explique par la concurrence subie par le master d'une autre formation strasbourgeoise comportant un parcours Europe, plus axée sur la recherche (M2 spécialité <i>Sciences sociales du politique</i> de la mention <i>Science politique</i>).</p>
Place de la professionnalisation
<p>L'accompagnement de l'étudiant dans l'élaboration de son projet professionnel est opéré par divers mécanismes proposés au sein de l'IEP : des ateliers « cap vers l'emploi » animés par des professionnels, des bourses de stages et des tables rondes présentant les métiers et le marché de l'emploi. Un mécanisme de parrainage des étudiants par un professionnel volontaire a également été mis en place. Ont été ajoutés deux volets propres à la mention : un premier comportant divers mécanismes de soutien des étudiants dans la recherche de leur stage et de leur premier emploi (ateliers de recherche d'emploi, suivi personnalisé, entretiens individuels), un second visant à favoriser la mise en situation professionnelle des étudiants (voyage d'études à Bruxelles, simulations de négociations internationales et de lobbying). L'ensemble est complété par l'organisation de « forums des métiers de l'Europe » et par l'animation d'un réseau de diplômés. La professionnalisation des étudiants est une préoccupation de l'équipe pédagogique et un dispositif très complet est mis en œuvre pour satisfaire à cet objectif.</p>
Place des projets et des stages
<p>Les stages sont facultatifs en première année et ils sont obligatoires dans les parcours professionnels en deuxième année. D'une durée de trois mois jusqu'à six mois (18 ECTS), ils donnent lieu à une évaluation opérée par le maître de stage puis à une évaluation du rapport par un membre de l'équipe pédagogique. Il n'y a pas de soutenance.</p> <p>La recherche de stage semble bien encadrée avec la formalisation d'entretiens de conseils individuels et l'instauration d'un module de formation « méthodologie de recherche de stage ». Un Service carrière, doté de deux personnels administratifs et dirigé par un enseignant est chargé d'assister les étudiants dans leurs démarches.</p> <p>Le master ne propose pas de projets tuteurés.</p>
Place de l'international
<p>La mention expertisée est une mention de master à vocation européenne où la place de l'international s'avère en conséquence extrêmement forte. Le cursus a été conçu afin d'accompagner et de favoriser cette particularité. Plusieurs éléments en témoignent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les stages ont souvent lieu dans des Etats étrangers ; - Il existe une multiplication de cours assurés par des professeurs étrangers invités ; - Les étudiants ont l'obligation d'acquérir une excellente maîtrise des langues (anglais ou allemand) ; - Des doubles diplômes sont mis en place avec des universités allemandes et polonaises ; - Les promotions sont composées d'un nombre important d'étudiants étrangers (1/3) ; - Les diplômés travaillent très souvent, dès le premier emploi, dans une capitale européenne (Luxembourg ou autre) à tel point que, depuis quelques années, les étudiants ayant leur premier emploi en France sont devenus minoritaires.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le dossier d'autoévaluation ne donne pas d'information sur les recrutements M1 et se focalise uniquement sur le recrutement en M2. L'attractivité du master est certaine avec en 2016, 560 étudiants dossiers déposés. Le vivier de recrutement est large, les candidats provenant principalement du master 1 <i>Politique européenne</i> ou du master 1 <i>Etudes européennes et internationales</i>, mais aussi d'étudiants titulaires du diplôme de l'IEP.</p> <p>Cette attractivité s'explique par un travail en amont mené par l'équipe pédagogique pour conseiller les étudiants qui souhaitent intégrer les spécialités de M2. Le dossier ne fait pas état d'autres dispositifs d'aide à la réussite hors ceux instaurés dans une perspective de professionnalisation.</p> <p>La réussite des étudiants est excellente. Presque tous réussissent leur master. Ils ne sont qu'une infime et rarissime partie à abandonner.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La formation est dispensée en présentiel. Le dossier d'autoévaluation ne précise pas la répartition cours et travaux dirigés ou autres modalités pédagogiques. .</p> <p>La mention propose des dispositifs permettant l'intégration des étudiants ayant des contraintes particulières et notamment les salariés, les étudiants en situation de handicap et les sportifs de haut niveau. Certains étudiants suivent le master en formation continue. Les aménagements proposés traduisent une volonté d'accompagner efficacement ces étudiants vers la réussite.</p> <p>La place du numérique est assez peu mise en avant. Les outils essentiels sont présents et à la disposition des étudiants. Des livrets sont souvent réalisés sur support numérique dans le cadre des groupes de travail ; l'usage de la plateforme Moodle utilisée au sein de l'Université de Strasbourg est courant. Certains cours portent sur la recherche et la gestion de ressources numériques. Les étudiants sont aussi incités à produire des articles à publier sur les réseaux sociaux.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les modalités d'évaluations présentent quelques aspects innovants. L'organisation d'examens terminaux est quelque peu délaissée au profit de modes d'évaluation plus diversifiée axée sur le contrôle continu. L'objectif est de varier au maximum les exercices et les formats (oraux/écrits, individuels/collectifs). Les jurys se réunissent semestriellement et annuellement. La compensation est annuelle.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>L'Université de Strasbourg n'a pas encore établi de dispositif spécifique d'évaluation de l'acquisition des compétences et le dossier n'est donc pas renseigné sur ce point. On relèvera cependant que l'approche compétences transparaît dans certaines annexes et notamment les fiches descriptives aux diplômes, dans l'ensemble fonctionnelles.</p>
Suivi des diplômés
<p>Un service commun dédié de l'université est chargé d'opérer le suivi des diplômés à 36 mois. Ce travail est complété en interne par une enquête à 12 mois en ligne proposée dans le cadre de la mention par l'IEP concernant leur insertion professionnelle. Cette étude est l'occasion de garder contact avec les sortants et de les inciter à s'impliquer dans la vie de l'établissement à travers diverses actions : <i>job week</i>, parrainage, atelier "cap vers l'emploi", etc. Cette enquête semble ainsi permettre de constituer une sorte de réseau des diplômés.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Il n'existe pas encore de conseil de perfectionnement. Cependant, des mécanismes de pilotage existent déjà via une formation restreinte de l'équipe pédagogique et administrative se réunissant tous les deux mois afin d'envisager des perspectives d'amélioration de la mention.</p> <p>L'autoévaluation est institutionnalisée. Chaque étudiant est en mesure d'évaluer la formation dans laquelle il est inscrit par la mise à disposition d'un questionnaire à remplir en ligne. La procédure d'évaluation est centralisée et définie par l'université, puis mise à disposition des différentes formations. Les résultats des enquêtes sont traités par un service commun qui transmet les résultats aux équipes pédagogiques. L'autoévaluation a permis des ajustements ponctuels (par exemple en proposant des thématiques peu ou mal couvertes dans la maquette pédagogique) et plus substantiels (en rationalisant et simplifiant les unités d'enseignement de tronc commun ou en substituant assez systématiquement un contrôle continu aux examens terminaux, afin de permettre une interactivité plus importante avec les étudiants et de favoriser un rôle plus actif de leur part dans l'apprentissage).</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Caractère très international de la formation.
- Adéquation de la formation avec les objectifs affichés.
- Bonne insertion professionnelle pour les spécialités *Politiques européennes et affaires publiques* et *Politiques européennes et franco germanique*.

Points faibles :

- Organisation/structuration peu lisible avec un M1 commun à deux mentions différentes (*Sciences politique* et *Politiques européennes*) et un recrutement en M2 s'adressant aux titulaires du M1, mais aussi aux titulaires d'un diplôme de l'IEP ou du M1 *Etudes européennes et internationales*.
- Absence de d'outils de pilotage (absence de suivi de l'acquisition de compétences des étudiants et de conseil de perfectionnement).
- Dossier d'autoévaluation lacunaire (pas d'information sur l'insertion à 36 mois par exemple).

Avis global et recommandations :

Cette mention de master est adaptée à son environnement professionnel et en cohérence avec les objectifs affichés en termes de débouchés et de compétences. Son implantation géographique lui confère en outre une grande ouverture internationale. Les partenariats avec des universités étrangères favorisent sa reconnaissance internationale. La formation académique est de qualité ; l'insertion professionnelle des diplômés est bonne à 12 mois sous réserve d'un taux de réponse parfois faible aux enquêtes.

Malgré tout, il importe de clarifier le positionnement du master en le pensant sur deux années, en identifiant les compétences transversales et spécifiques et en définissant les modalités de suivi de l'acquisition de ces compétences. Par ailleurs, il faudra examiner au niveau du champ l'opportunité du maintien de mentions distinctes alors même que la première année de ces masters est d'ores et déjà mutualisée et sans doute rationaliser l'offre de formation pour la rendre plus lisible. La mise en place d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention incluant les différentes parties prenantes (y compris les étudiants et les professionnels) devrait permettre de définir des orientations stratégiques à l'échelle de la mention éventuellement reconfigurée. Enfin, un suivi à 36 mois de l'insertion professionnelle devrait être mis en place si cela n'a pas été fait.

Observations de l'établissement

Université

de Strasbourg

Master

Mention : *Politiques européennes*

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'Université de Strasbourg ne formule aucune observation.

Michel DENEKEN

Président

Strasbourg, le 7/06/2017



Michel DENEKEN

Cabinet de la Présidence

Bât. Nouveau Patio
20a, rue Descartes

Adresse postale :

4 rue Blaise Pascal
CS 90032
67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

www.unistra.fr